



Paris le 19 juillet 2007

Communiqué de presse

La SFSP souhaite des mesures financières d'urgence pour les CRES et CODES afin de préserver le dispositif d'éducation pour la santé

La Société française de santé publique s'alarme des difficultés financières actuelles du réseau des Comités d'éducation pour la santé dont certains sont en grande difficulté et se voient contraints de licencier une partie de leur personnel.

Pourtant, face à la montée des maladies liées aux modes de vie et aux comportements, tels l'obésité, le diabète, les cancers, les troubles mentaux, le mal-être... la prévention est plus que jamais à l'ordre du jour. Pas seulement la prévention dite « médicalisée », mais aussi, et avant tout, la prévention « de proximité », globale, œuvrant sur le terrain des quartiers, des écoles, des entreprises, des lieux de loisirs..., travaillant avec les personnes et les groupes pour les aider à développer leurs capacités à répondre aux contraintes de leur environnement et à être eux-mêmes les artisans de leur bien-être.

Les comités régionaux et départementaux d'éducation pour la santé constituent le réseau référent sur l'approche globale de la santé. Ils assurent aux professionnels de terrain un service de conseil méthodologique, de formation et de documentation. Ils interviennent directement au contact des populations, en particulier des plus vulnérables. Leurs salariés ont acquis une expérience et une expertise qui s'élaborent dans la durée et qui ne sont pas compatibles avec une précarité des financements.

La mise en place des Groupements Régionaux de Santé Publique (GRSP) dans chaque région devrait permettre de structurer et pérenniser cette politique de prévention précoce, reposant sur l'éducation pour la santé, répondant à des besoins que le système de soins ne peut pas couvrir.

C'est pourquoi, la SFSP appelle les pouvoirs publics à une structuration pérenne de l'éducation pour la santé dans le cadre de la circulaire de 2001 sur les Schémas Régionaux d'Education pour la Santé et de la loi de 2004 relative à la politique de santé publique.

Dans l'immédiat, la SFSP appelle à des mesures d'urgence pour sauver l'emploi dans les Comités Régionaux et Départementaux d'Education pour la Santé.

François Bourdillon
Président de la Société française de santé publique
Contact

Société française de santé publique
☎ : 03.83.44.39.17 - Fax : 03.83.44.37.76
Courriel : accueil@sfsp.info